



Rencontres Interclubs Du District de l'Aisne

Objectifs des rencontres

Organiser des rencontres entre les différents clubs de l'Aisne.

Permettre par ces matchs, à tous les joueurs du district de progresser par la pratique régulière de rencontres officielles.

Rappel des modalités pour participer aux interclubs de l'Aisne :

D'une saison à l'autre les modifications apparaissent en surbrillance jaune.

Les joueurs doivent jouer dans la tenue officielle et être titulaire d'une licence FFB pour la saison en cour et avoir fourni un certificat médical au président de leur club.

Droit d'engagement 5 € par équipes payable avant le premier match de l'équipe sous peine d'une suspension jusqu'à paiements.

Chapitre 1

Divisions 1,2,3,4,5

A-Création des équipes de clubs

L'engagement des équipes se fait sur le blog du district via un formulaire en ligne

1-Composition des équipes

Dans chaque équipe, chaque joueur reçoit un nombre de points suivant son classement à la libre.

Les équipes sont composées de 4 joueurs.

Le total des points de chaque joueur détermine le nombre de points de l'équipe.

Le nombre de points de chaque équipe détermine sa division d'appartenance.

Master : 27 pts Nationale 1 : 20 pts Nationale 3 : 15 pts Régionale 1 : 10 pts

Régionale 2 : 6 pts Régionale 3 : 3 pts Régionale 4 : 1 pts

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il le désire sans dépasser 2 équipes par divisions.

La composition d'une équipe pour la rencontre doit respecter uniquement l'ordre de catégorie.

Un joueur peut jouer dans le club qu'il souhaite du moment qu'il ne joue pas avec 2 équipes différentes dans la même division. En sachant que l'on prend la première rencontre comme référence pour définir son équipe principale.

Un joueur extérieur du district peut jouer les interclubs de l'Aisne.

Rôle des responsables des interclubs :

Vérifier la composition des équipes.

Établir le classement

Etudier les éventuelles réclamations

Saisir les matchs sur FFB Sportif

B-Classification des joueurs

1-joueur classifié à la partie libre sur FFB sportif

La catégorie et la moyenne sont prise sur « FFB sportif » de la dernière saison jouée

2-joueur non classifié à la partie libre sur FFB sportif

- a) Joueur non classifié sur FFB sportif ou nouveau joueur, c'est au président de club de définir une moyenne pour son joueur. **Et voir aussi article 7.1.04 du code sportif de la FFB.**

C-Création des Divisions

1-Composition des Divisions

La composition des divisions, ainsi que leurs nombres d'équipes, sont déterminées, tous les ans, par la commission des Interclubs District, après la date limite d'engagement des équipes.

Le nombre de divisions ainsi que le nombre d'équipes par divisions varient d'une saison à l'autre en fonction du nombre d'équipes engagées et de leur composition, afin de préserver la plus grande équité sportive.

2-Distances

Les distances et limitations de reprises des divisions peuvent être modifiées chaque saison en fonction des catégories des joueurs qui composent les équipes engagées.

D-Joueurs remplaçants

Joueur titulaire faisant partie d'une autre équipe :

Il ne peut en aucun cas remplacer dans une équipe de division égale ou inférieure à celle dans laquelle il est engagé.

Après 3 remplacements, dans une division supérieure il ne peut plus jouer dans l'équipe où il s'était engagé au début du championnat.

Joueur non titulaire

S'il effectue 3 remplacements dans une équipe. Il ne peut plus remplacer dans une équipe de division inférieure à celle où il a effectué ses 3 remplacements. De plus un joueur ne peut pas être remplaçant pour 2 équipes de la même division.

Joueur extérieur

Chaque club peut engager en début de saison, un ou deux joueurs extérieurs pour renforcer une de ses équipes et les 2 extérieurs peuvent jouer en même temps.

E-Championnat

1-Déroulement du championnat

Le comité du District de l'Aisne tient à préciser que les rencontres étant avant tout des rencontres « amicales », bien que « sérieuses », il est souhaitable qu'il y ait une entente entre les équipes.

Le calendrier établi par la commission des Interclubs prévoit que la date butoir des rencontres est le samedi.

Les deux capitaines peuvent tomber d'accord pour avancer la date de la rencontre.

Si la rencontre ne peut être jouée qu'après la date butoir elle doit l'être au plus tard dans les 15 jours après la date butoir.

Dans tous les cas, vous devez impérativement aviser le responsable des interclubs.

Les 4 joueurs doivent être présents au début de la rencontre. Les joueurs peuvent se déplacer 2 par 2 avec accord de l'équipe qui reçoit. L'heure de rencontre est libre du moment que les 2 équipes sont d'accord.

L'arbitrage est assuré par l'équipe receveuse.

Le marquage est assuré par l'équipe visiteuse.

3-Résultats et Classement des divisions

On addition les points de match de chaque joueur, ce qui donne le résultat de l'équipe.

Victoire individuelle = +3 points

Match nul = +2 points

Défaite = +1 point

Forfait = -3 points

Tous les matchs forfaits sont gagnés pour l'équipe adverse

On addition les résultats des rencontres de chaque équipe pour effectuer le classement général de la division.

Victoire de l'équipe = +4 points

Match nul des équipes = +2 points

Défaite de l'équipe = +1 point

Forfait de l'équipe = -2 points

Victoire par forfait = +4 points

Les résultats sont édités en trois exemplaires.

1 à archiver toute la saison par l'équipe receveuse.

1 pour l'équipe visiteuse.

1 à transmettre au responsable des interclubs.

Les résultats doivent être rentrés sur le district ou transmis aux responsables des interclubs du district et au responsable internet dans les 24h ou le soir même.

(Cédric Vasseur : cedric9819@gmail.com)

(David Potier : david.potier76@sfr.fr)

(Jean-Pierre Lefevre : jean-pierrelefevre3394@neuf.fr)

En fin de saison, et en cas d'égalité de plusieurs équipes, c'est le total des points des victoires individuelles qui sert à départager les ex-æquo.

4-Sanction

Tout club ou tout joueur qui cherchera délibérément à détourner ce règlement verra son cas examiné par le Comité Directeur du District qui pourra prendre toutes les mesures ou sanctions qu'il jugera utile pour conserver l'équité sportive du championnat.